



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 06.04.2022**  
**PLAINTÉ À LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR SA CORRUPTION**  
**DANS LE TRAITEMENT DE DEUX PLAINTES**

Aujourd'hui, l'alliance des Dénonciateurs de l'Autoritarisme Judiciaire a déposé une plainte auprès du Secrétariat Général de l'Union Européenne concernant le traitement corrompu de deux plaintes. Il est affirmé que, sans nous en informer, la Commission européenne a transmis nos plaintes à l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).

L'OLAF s'est déclaré incompétent alors qu'il prétend être compétent pour les fonctionnaires européens. Ils se sont livrés à cette incohérence en omettant leur obligation de donner un compte rendu exact des faits. Ils ont également omis leur obligation d'indiquer le nom et le numéro de téléphone du fonctionnaire européen et les ressources disponibles.

Le 21.02.2022, nous avons dénoncé six Espagnols ayant occupé des postes européens en violation de l'obligation d'intégrité prévue à l'article 27 du statut des fonctionnaires de l'Union européenne pour blanchiment d'argent, à savoir :

1. JOSÉ BORREL FONTELLES, haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne, tous deux depuis 2019. Le 26/11/2003, il a ouvert 12 dépôts à terme de cinq ans de 500.000USD (6.000.000USD), avec les numéros 412236 à 412247, au siège de Caracas de la Banco del Caribe. Il l'a fait avec 35 autres anciens ministres, procureurs et juges, tous issus du PSOE et utilisant Carlos Fernández Smith de Caracas (Venezuela) comme homme de paille.
2. ENRIQUE BARÓN CRESPO. Président du Parlement européen 1989-1992, pour avoir blanchi 27 millions de dollars.
3. PASCUAL MARAGALL MIRA. Président du Comité européen des régions 1996-1998, pour avoir blanchi 152 millions de dollars.
4. JOAQUÍN ALMUNIA AMANN. Commissaire européen aux affaires économiques et monétaires 2004-2010, commissaire économique à la concurrence 2010-2014 et vice-président de la Commission européenne 2010-2014, pour avoir blanchi 27 millions de dollars.
5. FELIPE GONZÁLEZ MÁRQUEZ, président du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe, pour avoir blanchi 184,2 millions de dollars (entre dollars et euros).

Tous avaient été membres du gouvernement de Felipe González.

Nous avons également dénoncé María Concepción Sabadell Carnicero, procureur espagnol auprès du Parquet européen, pour avoir couvert des allégations.

Il convient de rappeler que le 14.12.2021 nous avons dénoncé la juge Elisabeth Castelló Fontova, affectée à Eurojust pour avoir tergiversé et pour "spécifiquement cette juge a ouvert en mars 2008 le dépôt bancaire n° 0017825523, de la ZURCHR KANTONALBANK à Zurich (Suisse), qui a 190.000 francs suisses. Sous cette fausse identité, il a ouvert trois comptes à vue en juillet 2007 au bureau principal de Lugano, en Suisse, avec des numéros de compte se terminant par 29740, 29853 et 29931, avec des soldes respectifs en francs suisses de 1 826 204 CHF, 1 118 364 CHF et 837 163 CHF, soit un total de 3 971 531 CHF". Nous n'avons pas encore été informés de l'enregistrement de cette plainte".

Plus d'informations sur [www.contraautoritarismojudicial.org](http://www.contraautoritarismojudicial.org)

Javier Marzal

Porte-parole de l'alliance Denunciantes del Autoritarismo Judicial (Dénonciateurs de l'autoritarisme judiciaire)